

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

Technicien en maintenance thermique (F/H)

Référence de l'offre : 5109 Date de publication : 27/10/2026 Date limite de candidature : 27/11/2026 Cadre emploi : TECHNICIENS TERRITORIAUX	Direction : Gestion des bâtiments Service : Energie Collectivité : Saint-Étienne Métropole Lieu de travail : CTM Coubertin	Horaire : 38h - Temps Plein Contact : DAVID BORY Chargé de recrutement MARIE BERROYER Chargé de recrutement 0427405930
---	---	---

PRÉSENTATION

La Métropole de Saint-Étienne et ses 407 700 habitants, répartis sur 53 communes, pilote le développement d'un des territoires les plus dynamiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Située à 45 minutes de Lyon, dotée d'une gare TGV, elle dispose d'un cadre de vie agréable, et d'une offre de logements, de loisirs et culturelle de haute qualité.

Elle concentre un pôle économique dynamique (31 550 entreprises, 3 filières d'excellence), un campus universitaire en fort développement (30 350 étudiants, 15 grandes écoles d'excellence nationale 4 grandes écoles, 15 écoles d'excellence, 60 établissements d'enseignement supérieur, une Université pluridisciplinaire, 5 campus urbains), et conduit des politiques d'excellence plusieurs fois récompensées dans ses différents domaines de compétence (innovation écologique, qualité de l'air, énergie positive, label French tech...).

La direction Gestion des bâtiments (mutualisée Saint-Etienne Métropole et Ville de Saint-Etienne), composée de 125 agents, assure l'entretien et le suivi de 1230 bâtiments, soit 1.300.000 M² couverts.

Elle définit et met en œuvre une stratégie patrimoniale en tenant compte notamment des exigences en termes de réglementation : sobriété énergétique, accessibilité, sécurité incendie, amiante. Elle assure au quotidien la pérennisation, le développement et la sécurité du patrimoine bâti.

Assure la mise au point et la maintenance préventive et curative des installations thermiques (chaudières, brûleurs...) et de traitement de l'air des bâtiments de la collectivité. Est garant du bon fonctionnement des équipements afin de réduire les consommations d'énergie et d'assurer le confort des occupants.

Le service énergie composé de 23 agents et quatre sous unités, est en charge du maintien et du suivi de la valeur patrimoniale du patrimoine Bâtiments. L'unité énergie thermique CVC est garant du bon fonctionnement des équipement afin de réduire les consommation d'énergie et d'assurer le confort des occupants.

MISSIONS

Rattaché directement au responsable de service, vous serez notamment chargé de :

- Planifier et assurer la maintenance préventive des équipements thermiques, de production d'eau chaude, de traitement d'air et de climatisation
- Assurer la maintenance curative des équipements thermiques, de production d'eau chaude, de traitement d'air et de climatisation

- Planifier et assurer les contrôles périodiques réglementaires sur les installations de gaz
- Délivrer les attestations d'entretien annuel et de conformité des installations thermiques
- Effectuer les contrôles de rendement trimestriels et proposer des mesures d'amélioration du fonctionnement des équipements et des mesures d'économie d'énergie
- Assurer la conduite des installations afin de réduire les consommations d'énergie, garantir le confort des occupants et participer aux travaux assurés par les électromécaniciens et les chauffagistes

PROFIL

- Titulaire d'un Bac Pro ou BAC +2 dans le domaine technique et expérience réussie sur un poste similaire
- Connaissance des équipements thermiques et des règles de sécurité relatives aux installations de gaz
- Maîtrise de la réglementation à l'utilisation et à l'entretien des installations de production de chaleur
- Savoir régler les installations de production de chaleur
- Savoir Interpréter et analyser les mesures et les informations techniques
- Connaissance du respect et de la mise en oeuvre les règles de sécurité

Vous souhaitez mettre vos compétences au service du territoire métropolitain ? Rejoignez-nous !
Si vous n'avez pas le statut de fonctionnaire, un CDD de trois ans pourra vous être proposé.

SPÉCIFICITÉS DU POSTE

Astreintes obligatoire (1 semaine toutes les 12 semaines environ).

AVANTAGES

Saint-Étienne Métropole **s'engage en faveur du bien-être et du développement professionnel de ses agents** . À ce titre, la collectivité met à disposition de ses agents un éventail riche de mesures et de dispositifs avantageux, adaptés à leurs besoins.

Travailler à Saint-Étienne Métropole, c'est :

- Pouvoir bénéficier d' **une protection sociale efficace** , grâce à des contrats de groupe de Mutuelle et de Prévoyance performants, avec une participation financière de la collectivité sur les cotisations,
- Disposer d'une série d'avantages qui facilitent le quotidien : **titres-restaurant, aides au déplacement** et de nombreuses prestations proposées dans le cadre du dispositif d' **œuvres sociales** ,
- Avoir accès à **une offre de formation complète** et à des possibilités d'évolution de carrière adaptées à chacun et chacune,
- Travailler pour une **collectivité engagée en faveur de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations** au sein de ses équipes,
- Profiter d' **une offre avantageuse de loisirs, de sorties sportives et culturelles** , qui favorise la convivialité,
- Avoir la **possibilité de télétravailler** (pour les métiers qui le permettent).